

**PROJET PEDAGOGIQUE  
2016-2017**

**École de devoirs  
a.s.b.l. Laméa**

## INTRODUCTION

Notre école des devoirs a été créée dans le but de répondre aux demandes de nombreuses familles, pour la plupart immigrées depuis peu en Belgique et vivant dans le quartier du Pansy. L'équipe actuelle de l'a.s.b.l. Laméa poursuit le travail commencé en 1984 non seulement pour répondre à ces demandes récurrentes de parents ne pouvant correctement *suivre la scolarité* de leurs enfants, mais aussi pour aller au-delà de ces sollicitations, pour les enfants, pour aider, avec nos moyens, à ce que chacun d'entre eux puisse arriver jusqu'où cela lui serait possible d'aller, selon ses talents et ses désirs, malgré les mauvaises étoiles et pour le bien commun.

*L'école des devoirs du Pansy* s'intègre dans le projet plus large de l'a.s.b.l. qui entend proposer dans la commune de Saint-Nicolas une série d'activités socio-culturelles destinées à divers publics.

## HISTORIQUE

L'a.s.b.l. Laméa est l'héritière d'une vieille association qui avait été créée en 1926 par des membres de la paroisse du Lamay dans un but d'action social et caritative.

En 2014, pour marquer une relance des activités de l'a.s.b.l. et un renouveau souhaités et engagés par une nouvelle équipe, « Les œuvres de la paroisse du Lamay » ont laissé place à « Laméa ». Laméa qui est l'ancien nom pour Lamay :

*« fin 16e s lieu dit terre emprès pansy j. à la vefve.  
16ème siècle "A lamé"  
le laméa »*

Les activités proposées par Laméa et son école de devoirs répondent aux demandes exprimées d'une façon ou d'une autre par la population locale ou par différents acteurs sociaux (écoles, association *Lire & écrire*, I.N.A.S., Maison de quartier).

## FINALITES

L'amour de la liberté, le respect d'autrui, le respect de soi, l'éducation et la conscience du monde dans la joie et la bonne humeur.

A l'école des devoirs du Pansy nous essayons d'inculquer quelques valeurs fondamentales telles que le respect pour la vie, le partage, le respect de la liberté —en partie traduite dans la déclaration universelle des droits de l'homme—, la sienne et celle des autres. Nous essayons d'inculquer des règles de vies en société telles que la politesse, le respect de l'environnement, y compris le respect de l'environnement sonore...

A l'école des devoirs du Pansy nous souhaitons encourager toutes ces qualités qui rendent la vie plus agréable et qui font de ceux qui les possèdent des êtres littéralement innocents, c'est-à-dire des êtres qui ne font pas de mal à autrui.

Ces valeurs, ces règles, ne brident pas les enfants, elles les libèrent de l'égoïsme de chacun et de l'indifférence généralisée, ces règles et ces valeurs permettent le vrai vivre ensemble.

Les actions menées par notre école de devoirs ont des finalités éducatives, au sens de l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme : « L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux... »

Aussi, nous encourageons la découverte de l'histoire et de toutes les cultures, y compris occidentale. Nous voulons susciter la curiosité des enfants, développer leur esprit critique et favoriser leur sensibilité esthétique.

En outre, nous souhaitons développer chez les enfants l'estime de soi, mais pas leur orgueil !

Puisque les actions menées par notre école de devoirs ont pour finalité de participer à l'épanouissement des enfants, des activités purement ludiques leur sont proposées ; c'est-à-dire des activités non imposées, plaisantes, sans lien avec la scolarité, inutiles<sup>1</sup>...

Mais qu'un enfant joue ou travaille, quand il est bien encadré, un enfant apprend.

## MISSIONS

Notre école de devoirs répond aux missions telles que définies dans le décret relatif à la reconnaissance et au soutien des écoles de devoirs :

- Favoriser le développement intellectuel de l'enfant, notamment par l'accompagnement aux apprentissages, à sa scolarité et par l'aide aux devoirs et travaux à domicile ;
- Favoriser le développement et l'émancipation sociale de l'enfant ;
- Favoriser la créativité de l'enfant ainsi que son accès et son initiation aux cultures dans leurs différentes dimensions, par des activités ludiques, d'animation, d'expression, de création et de communication ;
- Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation.

## OBJECTIFS GENERAUX

- Diviser chaque jour d'ouverture de l' EDD en un temps pour travailler et un temps pour s'amuser ;
- Proposer un accompagnement individualisé pour le travail scolaire et/ou un accompagnement aux apprentissages, y compris l'accompagnement des plus jeunes dans l'apprentissage de la lecture ;
- Proposer aux enfants des activités extrascolaire, y compris des activités culturelles ou ludiques ;
- Proposer un accueil particulier pour les plus jeunes enfants ;
- Accueillir les enfants dans un environnement agréable, entre autres choses en offrant un encadrement respectant le ratio de trois enfants pour au moins un adulte.

Proposer des activités extrascolaires de qualité

A l'école des devoirs du Pansy, toute activité extrascolaire tend de manière générale à favoriser l'épanouissement de l'enfant et vise en particulier un des objectifs suivants : 1. améliorer la capacité de lecture, 2. améliorer le comportement en groupe, 3. favoriser un état d'esprit propice à l'apprentissage et/ou à la curiosité, 4. favoriser l'ouverture d'esprit et

---

<sup>1</sup> D'après K. Hirsh-Pasek & R M. Golinkoff « Pourquoi jouer = apprendre »

l'esprit de tolérance, 5. offrir aux enfants un moment de détente et de plaisir.

Les activités extrascolaire visant les objectifs n°1 et n°3 sont celles proposées, pendant le temps consacré au travail, aux enfants d'une classe d'âge n'ayant aucun devoir à faire au contraire de leurs petits camarades.

### Offrir un soutien scolaire

Concernant le soutien scolaire, notre expérience nous encourage à continuer de fonctionner comme nous le faisons depuis 2014. Concrètement, nous aidons les enfants à faire leurs devoirs scolaires (faire ses devoirs et apprendre ses leçons), entre autres choses en leur offrant la possibilité de jouir d'un bon environnement de travail, —et donc du silence, avant tout— ou de l'aide d'un adulte compétent, ne perdant jamais de vue qu'un devoir doit être fait par l'enfant tout en lui permettant parfois de sortir d'une erreur causée par la distraction ou, plus grave, l'incompréhension d'un énoncé... Dans la mesure du possible, nous essayerons de vérifier que les enfants qui ont des leçons à apprendre essaient effectivement de les apprendre (dans cette perspective et si cela présente une réelle utilité, du travail complémentaire pourra être fourni par l'école de devoirs).

### Proposer un accueil particulier pour les plus jeunes enfants

En ce qui concerne les plus jeunes enfants, un accompagnement individuel dans l'apprentissage de la lecture est organisé par séances de plus ou moins vingt minutes. Le reste du temps, nos cadets jouent, dessinent, colorient, participent aux activités préparées par les animateurs ou se reposent en attendant leurs parents.

Malgré que leur présence monopolise tout le temps d'un animateur, l'école de devoirs du Pansy tient à accueillir ces jeunes enfants afin de participer à son échelle à la lutte contre l'illettrisme et prévenir des problèmes qui y sont liés et que l'on rencontre malheureusement tous les jours avec des enfants plus âgés.

### Mettre à disposition un environnement agréable

Par expérience nous savons comme il est difficile de bien accueillir les enfants après l'école. Pour ce faire, nous agissons sur un des éléments principaux influençant directement les conditions d'accueil : le nombre d'adultes accueillant et celui d'enfants accueillis.

Concernant les adultes, notre équipe d'animateurs professionnels étant restreinte, nous faisons appel à des bénévoles particulièrement dévoués et généreux, sans qui l'école de devoirs ne pourrait être qu'une étude dirigée...

Concernant le nombre d'enfants, l'équipe de l'a.s.b.l. Laméa a décidé de diminuer sensiblement la capacité d'accueil de l'école des devoirs du Pansy jusqu'à un seuil qui rende possible la réalisation des objectifs fixés dans ce projet pédagogique.

## ACTIVITES

Concernant le point 4 de l'article 2 §1er du décret (apprentissage de la citoyenneté et de la participation, toute activité répondant aux objectifs compris aux points 1 et 2 participent forcément à l'apprentissage de la citoyenneté... Y participe aussi la construction et le respect de la « Charte de vie en commun ». Enfin ici et là des jeux, des lectures, certaines des activités proposées favoriseront l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation. Par exemple, « le loto de la politesse », est un jeu de société auquel les enfants s'adonneront peut-être durant les périodes de temps libre...

### 1. Arrivée et goûter

Les enfants viennent dans nos bâtiments seuls ou accompagnés. Ils sont accueillis par le coordinateur ou les animateurs...

L'enfant s'installe à une place libre qu'il choisit (sauf exception...). Il prend son goûter et pose son journal de classe à la page du jour ouvert sur la table.

### 2. Accompagnement aux apprentissages, aide aux devoirs et travaux à domicile (décret art 2. §1er. point 1)

S'il a des devoirs, l'enfant est encouragé à s'y lancer seul. Les animateurs présents soutiennent les enfants dans le cadre des objectifs énoncés plus haut dans le projet.

Lorsque certains enfants d'une classe d'âge ont des devoirs à faire alors que d'autres n'en ont pas, il est proposé à ces derniers une activité autour de la lecture. L'activité est adaptée au niveau de chacun et les textes aux âges de tous.

Il peut s'agir d'une lecture silencieuse que l'enfant raconte à un animateur après l'avoir terminée, d'une lecture silencieuse suivie d'un questionnaire, d'une lecture à voix haute pour un animateur, d'une compréhension à l'audition (un animateur lit un texte...), etc.

Pour les cadets, les "premières", un soutien individualisé est construit en collaboration avec les parents et/ou les instituteurs et/ou les logopèdes tout au long de l'année en fonction des profils, des facilités ou des difficultés éprouvées...

Les activités extrascolaires

### 3. le petit théâtre (vidéos, saynètes, jeux de rôles) ;

Le petit théâtre est le nom d'un projet regroupant plusieurs activités réalisées avec des enfants depuis 2013 : un court métrage en 2013 avec quatre jeunes filles de 10 et 11 ans, un numéro de cirque et des saynètes jouées par des enfants pour des enfants...

Saynètes

Les enfants interprètent des saynètes pour d'autres enfants (en général les spectateurs sont les plus jeunes). Ces saynètes sont inspirées par des fables ou des contes célèbres...

Mimes

Des enfants miment des situations que de petits spectateurs doivent deviner...

## Cinéma

Des enfants jouent les premiers rôles d'un un petit film écrit pour eux et avec eux...

### 4. la petite chorale

Activité destinée principalement aux plus petits. Une fois par mois, les enfants apprennent une comptine qu'ils chantent ensuite devant leurs parents.

### 5. le ciné-club-junior

Bien que parents admis, il s'agit de séances de projections de films sur grand écran destinées aux enfants et abordable pour toutes les bourses (1euro l'entrée). Les films d'abord choisis pour leur qualité sont présentés par un animateur de sorte que les enfants puissent pleinement jouir du spectacle —souvent, il s'agira d'éviter que la vision du film soit parasitée par des incompréhensions... Et au passage, on éduque par la cinéma.

### 6. C'est musique classique ou silence radio !

Plusieurs activités de détente qui ont un point commun, le silence des participants. Parfois, ces activités se déroule sur un fond musical ; d'autres fois dans le silence complet.

### 7. "jeu-dînette" (décret art 2. §1er. point 1)

Atelier cuisine (débutera à partir du mois de mars 2017).

### 8. « Charte de vie en commun »

Élaboration de la Charte avec les enfants et jeux, jeux de rôles, saynètes, lectures, discussions autour des fondements de la « Charte de vie en commun ». Exemple de thème/fondement : la politesse. Exemple de jeu : le loto de la politesse.

### 9. Jardinage (décret art 2. §1er. points 3) ;

### 10. Temps libre

Coloriages, jeux de société, lecture, plaine de jeu, repos...

### 11. Activités physiques dans la grande salle ou à l'extérieur

Course relais, jeu de quilles, balle chasseur, etc.

## MOYENS HUMAINS

### Taux d'encadrement

Le nombre d'accompagnants varie entre 3 et 4 pour un groupe de 10 à 12 enfants.

### Qualification du personnel

Les animateurs et le coordinateur de l'école de devoirs sont qualifiés selon les critères de l'ONE : ils disposent d'une expérience en école de devoirs et/ou d'un bagage de formation adéquat.

Nos bénévoles sont au moins diplômés de l'enseignement primaire et maîtrisent la langue française. Ils accompagnent les enfants dans leurs apprentissages, leur scolarité et leur procurent une aide aux devoirs.

Le coordinateur est diplômé universitaire (licencié en sciences politiques et agrégé de l'enseignement secondaire supérieur) et bénéficie d'une expérience de plusieurs années dans l'animation de jeunes enfants.

Des formations externes et internes utiles au travail en école de devoirs seront proposées aux animateurs (cf plan d'action annuel).

### Cadre déontologique

Les animateurs s'engagent

### Réunions

Le coordinateurs et les animateurs tiennent entre eux des réunions-bilan informelles presque quotidiennement, après ou avant l'école de devoirs.

Deux grandes réunions-bilans sont organisées durant l'année scolaire.

La première a lieu avec les parents, le coordinateur du projet, un animateur ou plusieurs animateurs de l'école de devoirs et un représentant de l'a.s.b.l. (délégué(e) à la gestion journalière ou administrateur de l'a.s.b.l.). Cette réunion a pour objectif d'impliquer les parents dans les activités de l'école de devoirs, de les informer du projet pédagogique, du plan d'action annuel et du ROI, mais aussi du rôle et du statut des bénévoles. Cette réunion est aussi faite pour donner aux parents un espace de parole différent de celui qu'ils ont quotidiennement, à l'école de devoirs, au moment d'y déposer leur(s) enfants ou de le(s) y reprendre.

L'autre réunion est organisée en fin d'année (décembre ou janvier)<sup>2</sup>. Elle concerne les animateurs et le coordinateur de l'école de devoirs. Les objectifs du plan d'action annuel de l'année scolaire suivante sont discutés lors de cette réunion ; on y discute également des règlements d'ordre intérieur... A l'instar de la réunion de parents, cette réunion offre aux bénévoles un espace de parole privilégié.

Une réunion d'équipe est organisée une fois par mois au moins, pour le(s) animateur(s) employés par l'a.s.b.l. Laméa.

---

<sup>2</sup> Si cela est possible, la réunion est fixée à une date convenant à tous les bénévoles...

## MOYENS MATERIELS

### **L'espace de vie**

L'école de devoirs se situe au numéro 294 de la rue Pansy, où tout le rez-de-chaussée historique du bâtiment est à la disposition des enfants et des animateurs.

Derrière les vitres de la façade, les bureaux des employés font tampon entre la rue et l'espace de vie des enfants, qui commence derrière leur bibliothèque bien fournie par une généreuse donatrice... Les enfants peuvent être répartis dans deux salles, et ainsi, au moment du travail, bénéficier d'un environnement assez calme.

La première salle, côté rue, ressemble plus à une classe ; elle contient la bibliothèque et tout le matériel pédagogique et ludique. La seconde salle, beaucoup plus fraîche en été, est un ancien musée de la mine tapissé d'outils de mineurs, de photographies et de curiosités liées au charbonnage.

Nos bâtiments sont équipés de plusieurs toilettes pour les garçons et pour les filles. Une des deux salles est équipée d'un évier et d'une trousse de secours complète.

Les activités sportives ont lieu à l'arrière du bâtiment, dans la salle des fêtes ou sur la terrasse.

A l'extérieur, une petite plaine de jeux accueille les enfants dès le printemps.

Nous disposons aussi d'une grande cuisine équipée pour animer des ateliers culinaires fort appréciés par les enfants...

Enfin, depuis cette cuisine, on peut accéder à un carré de terre qui est à l'abri des regards, un futur jardin.

L'a.s.b.l. Laméa assure que les bâtiments où les enfants sont accueillis répondent aux normes sanitaires et de sécurité.

### **Bibliothèque, ludothèque, matériel de créativité**

Notre bibliothèque contient des livres pour enfants (littérature jeunesse, contes et fables classiques, bandes dessinées...) —que ceux-ci peuvent emprunter gratuitement—, d'outils pédagogiques (bouliers, mappemonde, horloges factices, ardoises, réglettes des nombres, dictionnaires, *Bescherelle*, « Alpha » et autres manuels scolaires).

Des armoires contiennent tout le matériel de bricolage nécessaire aux ateliers créatifs proposés aux enfants, ainsi que des jeux de société.

Les animateurs disposent d'une photocopieuse et d'un accès à internet...

Des abécédaires, des cartes géographiques, etc. sont accrochés sur les murs.

## ACCESSIBILITE

À condition que les parents et leurs enfants acceptent notre règlement d'ordre intérieur, les enfants sont accueillis dans notre école de devoirs sans discrimination aucune.

La seule distinction que nous opérons entre les enfants est faite pour donner, au moment des inscriptions, la priorité aux frères et sœurs de ceux fréquentant déjà l'école des devoirs, puis, en cas de demandes trop nombreuses, pour donner priorité aux enfants les moins âgés.

Dans les faits, quotidiennement, nous accueillons principalement des enfants du quartier ou fréquentant la plus proche école communale.

Enfin, nous ne pouvons malheureusement prendre en charge un enfant handicapé si son handicap nécessite des moyens matériels et professionnels spécifiques.



Les parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) à l'école reçoivent le projet pédagogique et le ROI accompagnés d'explications données par le coordinateur de l'école de devoirs. S'il le souhaitent, les parents emportent ces documents et la fiche d'inscription chez eux ; s'ils n'ont plus de questions, ils rapportent plus tard la fiche d'inscription dûment remplie. Afin de couvrir les frais d'assurance, une partie des frais de photocopieuse et du matériel destinée aux ateliers créatifs, une petite participation annuelle est demandée aux parents pour chaque enfant inscrit à l'école de devoirs. Le montant de cette participation est précisé dans le R.O.I.

## PARTENAIRES

### Écoles

Avec l'École Coopération, précisément avec ses instituteurs de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> primaires, nous avons commencé durant l'année scolaire 2017 un partenariat privilégié autour d'un projet pilote d'accompagnement individualisé dans l'apprentissage de la lecture au profit d'enfants à qui cet apprentissage pose problèmes et pour qui un soutien personnalisé pourrait être utile. Les instituteurs jouent évidemment le rôle principal dans le choix des enfants bénéficiaires de ce soutien.

Cette projet est née d'une constatation simple et confirmée par les instituteurs avec lesquels nous élaborons ce projet : le nombre d'enfants constituant une classe et les différences de niveaux qu'il y a entre eux permettent, voire rendent inéluctable, l'inactivité de certains enfants, ceux s'éloignant le plus du niveau moyen de la classe...

Dans la commune de Saint-Nicolas les directions des écoles communales d'une part et, d'autre part, la direction de l'école catholique Sainte-Dominique nous permettent d'informer ou informent elles-mêmes leurs élèves des activités organisées par l'école de devoirs telles que le ciné-club-junior.

Dans le cadre de notre ciné-club-junior, nous souhaiterions proposer des séances "privées" aux différentes écoles situées à Saint-Nicolas ; ceci en raison de l'intérêt que la direction d'un de ces établissements a montré pour le projet... Mais par manque de moyens, nous ne sommes pas actuellement en mesure de mettre en place ces séances.

### Parents

Hormis la réunion annuel (cf. Réunions), le coordinateur ou les animateurs informent les parents des activités auxquelles leurs enfants se sont adonnés pendant qu'ils étaient à l'école de devoirs. Le coordinateur ou les animateurs informent particulièrement les parents ne comprenant pas le français des messages qui leur sont éventuellement adressés dans le journal de classe de leurs enfants. Puisque les animateurs ignorent, en général, la langue parlée par les parents ne connaissant pas le français, ce sont certains des parents bilingues qui jouent avec plaisir le rôle de traducteurs... Ainsi, la communication passe parfois mieux à l'école de devoirs qu'à l'école où les parents reprennent leurs enfants hors de la classe, donc sans rencontrer les instituteurs...

Tous les parents sont invités à discuter avec les animateurs et le coordinateur de l'école de devoirs, que ce soit au sujet de leurs enfants ou de l'école de devoirs. Toutes les critiques sont les bienvenues, tous les encouragements et toutes les suggestions aussi.

## Autres partenaires

L'administration communale nous autorise à faire la publicité de nos activités au sein de ses écoles et via l'affichage et le "toutes boîtes".

Nous participons au plan de cohésion social.

Projet de théâtre avec la maison de quartier de Saint-Nicolas.

La Province de Liège nous prête le matériel de projection que nous utilisons pour le ciné-club-junior.